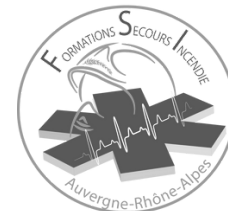


20
23



BIEN-ÊTRE ET SÉCURITÉ



FORMATION

GESTES ET POSTURES

CONFORMÉMENT AUX
RECOMMANDATIONS INRS



INFORMATIONS

DURÉE :
7 heures

LIEU :
Votre structure
(entreprise, crèche,
relais petite enfance, etc.)

EFFECTIF :
4 à 10 participants
(pour +, nous consulter)

PUBLIC :
Tout public

PRÉ-REQUIS :
Aucun pré-requis

TARIF :
Sur devis gratuit

CONTACT



Christophe POUSSET
FSI Auvergne-Rhône-Alpes

 06 50 40 76 15

 contact@fsiaura.com

 fsiaura.com

AU PROGRAMME

- Aspect réglementaire et législation propre au programme gestes et postures.
- Statistiques des accidents de travail et des maladies professionnelles (entreprise et statistique CARSAT).
- Comprendre la prévention, repérer les situations à risque dans son travail et participer à la maîtrise des risques.
- Notion d'anatomie, physiologie, pathologie et conséquence sur la santé.
- Principe de base de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Manipulation de charges de natures diverses (charges spécifiques à l'établissement),
- Études ds différentes postures de travail.



OBJECTIFS

- Diminuer les risques d'accidents du travail et maladies professionnelles liées à la manutention.
- Repérer les situations à risque dans son travail.
- Sensibiliser les salariés à la prévention des risques professionnels.
- Être capable d'appréhender les risques dorsolombaires et leur prévention.
- Mettre en oeuvre les principes de sécurité physique et d'économie d'efforts pertinents en fonction de la situation de travail.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés et exercices
- Mise en situation pratique
- Visite et amélioration du poste de travail
- Echanges et questions/réponses
- Analyse du risque (tutoprev interactif)

ÉVALUATION ET VALIDATION

Chaque candidat participe à une mise en situation. L'attestation individuelle est remise à la fin de la formation. Le recyclage est recommandé chaque année.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Nous nous engageons à répondre en 48h à toute demande d'information relative à toute formation. Une fois le contact établi, nous envisagerons conjointement la date la plus appropriée en fonction de vos besoins et de vos enjeux. Sauf cas particulier, la mise en place de la formation pourra se faire dans les 15 jours suivant votre demande.



VOTRE FORMATRICE NATHALIE CARLE

- Formatrice en prévention et secours civiques
- Formatrice SST
- Formatrice trouble de la déglutition
- Formatrice pathologies de vieillissement
- Formatrice PRAP 2S et GP
- Aide-soignante 15 ans en CHU et 16 ans à domicile

Nathalie, comme l'ensemble de nos collaborateurs, est experte dans son domaine.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formations proposées par FSI Auvergne Rhône-Alpes sont a priori accessibles à tous. Cependant, en cas de doute, nous vous invitons à prendre contact directement avec nous, en amont de la formation, pour que nous puissions en discuter et au besoin, adapter notre pédagogie et nos activités en fonctions des situations de handicap qui pourraient se présenter. Dans le cas où nous ne serions pas en mesure de répondre à vos attentes, nous avons dans notre liste de partenaire l'Agefiph, vers lequel nous pourrions vous orienter.

ENGAGEMENTS QUALITÉ DE VOTRE ORGANISME DE FORMATION



Habilitation INRS
1484006/2020/SST-
01/0/06



Datadock
0030142

